

Le Petit Gajanais

Hiver



Gajan



Dans ce numéro

Le mot du Maire	1
APE, écoles	2
Fête des écoles	3
Histoire d'eaux	4
Association Gajanaise	5
Fête Votive 2018	6
Country	7
Raid Indochine	7
Budget 2018	8
Economie d'énergie	9
Travaux sur l'éclairage public	9
Ordre et désordre...	10
La vie d'une commune	11
Un jeune dans l'arène	12
Nîmes Agglo Rando	12
Des caravanes dans les prés	13
Hommage à Pierre Aubanel	13
Du char au Distribpain	14
Une jeune à l'honneur	15
Commémoration du 8 mai	15
Infos Utiles	16

Le mot du Maire

Gajanaises, Gajanais,

Notre charmant village possède de magnifiques prés qui sont très convoités par les gens du voyage. Depuis le début de l'année 2 communautés s'y sont installées, provoquant colère et inquiétude de la part de nos concitoyens. Leur arrivée est toujours soudaine et nous met devant l'évidence, malgré notre présence et les dispositifs mis en place pour en enlever l'accès. Gendarmerie, Préfecture, Agglo ont été consultés concernant les moyens pour empêcher cette intrusion mais nos questions sont restées vaines.

Rappelons que pour les communes de moins de 5 000 habitants, la création de structures n'est pas imposée, mais le devoir d'accueil des gens du voyage subsiste, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 2 décembre 1983. Ils existent peut-être d'autres moyens pour condamner l'entrée mais à quel prix ? Au prix de les condamner à tous

Communications et négociations ont permis que leurs séjours n'aient pas d'impacts néfastes sur la commune et un bon nettoyage a été effectué après leur départ.

Les années ont eu raison de la dégradation des bâtiments communaux nous allons donc en cette fin d'année rénover et isoler la toiture de la Mairie, aucuns travaux n'ayant été faits depuis très longtemps si ce n'est la mise aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) de notre secrétariat.

Nous continuerons donc petit à petit à effectuer les travaux nécessaires.

La passerelle qui permet d'accéder au chemin du Mazet en partant de l'école va être refaite à neuf car son état actuel la rend dangereuse.

Enfin, afin de minimiser les coûts de consommation électrique sur la commune, notre foyer sera prochainement équipé d'éclairage LED ce qui nous permettrait de faire une économie de 50 % sur la consommation et le coût du remplacement est subventionné à 50% par des fonds de concours de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole.

"Entretenir notre village c'est le valoriser et faire en sorte qu'il y fasse bon vivre"

Après un printemps bien arrosé, il semblerait que les chaleurs se soient installées apportant avec elles un parfum de vacances, que je souhaite bonnes à tous.

Le Maire

Jean-Louis **POUDEVIGNE**

Bonnes
VACANCES

L'esprit village



S'agrandir pour pallier au problème de scolarité

Beaucoup de questionnements de la part de nos concitoyens concernant l'agrandissement de notre village suite à la construction du lotissement et de ce fait l'accroissement du nombre d'enfants en âge de scolarisation en maternelle et en élémentaire.

Vous avez sûrement tous remarqué que les communes des syndicats du SIEM et du SIRS (St Mamert / Parignargues / Fons / St Bauzely) s'agrandissent également et aujourd'hui nous pallions déjà à cette augmentation. Faut-il pour cela que notre propre commune n'évolue afin de ne pas engendrer de problème de scolarité ?

Les questions concernant ces augmentations sont déjà à l'ordre du jour dans nos syndicats même si les premières maisons ne sont prévues qu'aux alentours de fin 2020 sur notre commune.

De nombreux projets ont déjà vu le jour, l'agrandissement de l'école maternelle de Fons, la construction de la nouvelle cantine accueillant les enfants de maternelle et d'élémentaire afin de récupérer les locaux de l'ancienne cantine dans l'enceinte de l'école élémentaire de Fons et créer une nouvelle classe.

La construction imminente de la nouvelle cantine de St Bauzely, et l'éventuelle ouverture de classes supplémentaires sur l'école de Gajan.

N'est-il donc pas important de redynamiser notre commune avec la construction d'un lotissement et de ce fait accueillir de nouveaux écoliers qui par le travail constant des syndicats scolaires intercommunaux pourront bénéficier de structures en capacité de les recevoir dans de bonnes conditions et leur apporter des services de qualités : accueil, transport, cantine, garderie Ce qui entre autre a toujours été fait jusqu'à présent.

Ne devons-nous proposer ces services qu'aux enfants des villages voisins et fermer nos portes aux nouveaux arrivants Gajanais pour ne pas grossir les effectifs ?

De plus la fluctuation des élèves est très aléatoire l'année dernière une classe de maternelle a fermé sur l'école de St Mamert alors que cette année une ouverture de classe vient d'être validée par le rectorat sur l'école maternelle de Fons. Il est très difficile de pouvoir évaluer le nombre de départ et d'arrivée sur nos communes, de connaître les compositions familiales et les besoins qui vont en découler.

S.F.

Un bilan souriant pour l'APE

L'année scolaire se termine et les dernières manifestations ont été une réussite.

En effet, après une vente de chocolat de Pâques très concluante, a eu lieu le vide grenier de l'ape dans les prés de Gajan le 6 mai dernier. Une journée très concluante avec 70 emplacements vendus et une petite restauration/bar qui a très bien fonctionné, ainsi qu'une tombola qui a eu beaucoup de succès.

Des bénéfices qui ont permis d'offrir une magnifique kermesse aux enfants de l'école maternelle, le vendredi 15 juin à la suite du spectacle de l'école. Poneys, château gonflable, manège et autres jeux pour la plus grande joie des familles et de leurs bambins. La journée s'est terminée par un repas, une paella concoctée par « les petits plats de José et Sandrine » un régal pour tous, pour clôturer l'année scolaire en beauté.

Encore merci à tous ceux qui ont participé et aidé l'ape tout au long de l'année, les parents, la mairie de Fons et de Gajan, le comité des fêtes et les commerçants, et la collaboration des institutrices de l'école, c'est grâce à la mobilisation de chacun que les enfants de la maternelle ont pu avoir une année riche en sorties et activités extra-scolaires.

Bonnes vacances à tous et à l'année prochaine!



L'APE maternelle de fons





Un bilan souriant pour l'APE (suite)

L'A.P.E. du R.P.I. de Gajan / Fons / Saint-Bauzély a clôturé son année scolaire 2017/2018 le samedi 30 juin à La Davalade avec : une kermesse de 15 à 19h, les spectacles des trois écoles de 15h à 18h et un apéritif musical suivi d'un repas préparé par « Les petits plats de José » à partir de 18h.

Cette année aura été ponctuée par diverses manifestations et actions : le vide-grenier à Gajan, notre présence au marché de Noël de Fons, le spectacle et goûter de Noël se déroulant à Saint-Bauzély, le loto réalisé à Gajan, le carnaval à Saint-Bauzély, la vente des fleurs au printemps.

Nous avons également mis en place nos éco-cup dont nous ne sommes pas peu fiers !

Nous sommes heureux de nous être investis puisque les enfants ont le sourire ! Les objectifs sont atteints et nous remercions vivement tous ce qui se sont impliqués lors des réunions, préparations et manifestations...

Mais l'A.P.E. ne s'arrête pas là : nous avons toujours et encore besoin de parents avec des idées, des disponibilités et de la bonne humeur... Alors, nous vous donnons d'ores-déjà rendez-vous à la prochaine rentrée scolaire !

Nouvelle manifestation à venir : dimanche 7 octobre 2018 dans les prés de Gajan.

A.P.E



Fête des écoles

Samedi 30 juin 2018 a eu lieu la fête des écoles du regroupement scolaire.

Les élèves de ST Bauzely, Fons et Gajan nous ont présenté tour à tour leur spectacle : danse, chants, scènes de théâtre sous l'œil admiratif de leurs parents.

A la fin des spectacles, les plus grands se sont vu remettre leur diplôme de fin d'étude élémentaire ainsi qu'un livre offert par le SIRS afin de les féliciter et leur souhaiter une bonne intégration pour leur prochaine rentrée au collège.

La collaboration et l'implication des instituteurs, des représentants de l'Ape et des Mairies ont permis d'offrir aux enfants une belle journée.

Pour des raisons de sécurité cette année les représentations se sont faites au foyer suivi du repas et du bal. La chaleur étant au rendez-vous les tables ont été installées à l'extérieur et c'est dans ce cadre bucolique que s'est terminée cette magnifique journée.

S.F.



La fête annuelle du 30 juin a clôturé l'année scolaire 2017-2018 avec la participation de 248 enfants.

L'effectif à ce jour pour 2018-2019 est de 265 enfants. À la rentrée prochaine une classe supplémentaire ouvrira ses portes sur Fons, cette ouverture allègera les effectifs des 8 grandes sections maternelles.

À la demande des parents d'élèves un repas bio sera servi une fois par semaine au lieu d'une fois par mois actuellement. Mais dans l'attente, nous souhaitons à nos enfants et à leurs professeurs de très bonnes vacances.

F.R.





Histoire d'eaux

Au mois de Mars dernier, le magazine « Envoyé Spécial » présenté par Elise Lucet engendrait la polémique par des reportages sur l'eau que nous consommons tous les jours, en particulier sur la ville de Nîmes et sa région, mettant en cause Nîmes Métropole et la SAUR, mais là n'est pas le but de cet article.

Une histoire plus festive et plus populaire a eu lieu sur notre commune les 1 et 2 Septembre 1962 : on y fêtait l'inauguration de l'adduction de l'eau potable à Gajan et St Mamert.

Après plusieurs années d'effort, l'eau potable coulait enfin dans les deux villages; cette eau provenait des sources de Lariales, captée par une station de pompage qui la refoulait vers Gajan à un débit de 2L/sec, pour alimenter le château d'eau et venir en complément des eaux de Candoule.

Le samedi 1 Septembre, la population de Gajan (350 habitants à cette époque) ainsi que celle de St Mamert se retrouvait sur les lieux en présence des autorités régionales telles que, Messieurs Vaugon Préfet du Gard, Béchard Président du Conseil Général, Tailhades Maire de Nîmes, Guiraud Conseiller Général et maire de St Mamert, Fabre maire de Gajan, et Madame Crémieux Sénateur.

Après de nombreux discours le baptême de la source pouvait avoir lieu, un ruban symbolique en barrait l'accès et Mr le Préfet, après l'avoir coupé, s'est rendu dans la clairière où quatre enfants issus des deux villages lui tendaient deux coupes. C'est ainsi qu'avec un pétillant champagne et un bon vin de pays que « l'eau fut coupée » : « C'est la première fois qu'il m'est donné de baptiser une source » s'exclama Mr le Préfet.

Il était 16H30 quand les personnalités et la population furent conviées à l'apéritif et gâteaux offerts par la municipalité, tandis qu'un orchestre donnait les mesures d'un joyeux bal populaire.

Le dimanche 2 Septembre, la fête a continué dans le village avec un repas sur la place de la mairie et les flonflons du bal populaire. La municipalité décide alors, pour prolonger la fête, de l'achat d'un taureau à la corde ! Ce taureau fut choisi chez le manadier Clément de Vergèze dont la manade était située à Pont de Crau. Cet animal, qui portait le nom « Boucas » a été lâché tous les soirs dans les rues de Gajan pendant la semaine qui a suivi l'inauguration. Les gajanais ont tellement apprécié ce taureau qu'ils l'ont ramené dans sa manade.

De nombreux habitants du village se rappellent encore de ces journées « d'estrambord »,
comme on savait le faire à cette époque.

B.F.





Gala de danse

L'été approchant, chaque association se plie au traditionnel bilan annuel de ses activités sous forme de gala.

L'association gajanaise ne dérogeant pas à cette règle, c'est le samedi 16 juin qu'elle organisait celui de sa section "danse moderne" au foyer de La Davalade.

Le parking n'était pas assez grand pour accueillir tous les véhicules des parents ou amis qui avaient fait le déplacement pour admirer le travail que les élèves avaient fourni, sous l'autorité bienveillante de leur professeur Hélène. Celle-ci avait basé les cours de l'année écoulée sur le thème "expression des sentiments" que les trois groupes ont su interpréter avec justesse et beaucoup d'expression, comme la colère ou la tristesse.

Alternant petits, moyens et ados, ce sont ces derniers qui ont ouvert les hostilités sous les rythmes de la chanson d'Alice Merton, "No roots", suivis par les moyens qui se sont frottés à "Ego" de Willy William. Puis ce furent les petits qui se lancèrent sur un "Meddley des sentiments".

Le final, réunissant l'ensemble de la quarantaine d'élèves, a été particulièrement ovationné. De l'avis de tous, la qualité de l'enseignement a porté ses fruits. C'est donc sous des applaudissements nourris que s'est terminé cette sympathique après-midi avec la remise d'un bouquet de fleurs à la professeur et les remerciements des parents pour le dynamisme d'Elisabeth Yacono, présidente de l'association gajanaise, sans qui toutes ces activités ne pourraient pas être organisées.



Alain Delage

Association Gajanaise

LUNDI :

- 15h : Gymnastique d'entretien (04.66.81.14.08)
- 18h : Yoga (complet)
- 19h30 : Yoga
- A partir de 18h musculation (salle située à côté du restaurant "les vieux paniers")



MARDI :

- 17h30 : Pilates (complet)
- 18h30 : Fitness
- 19h30 : Stretching
- 20h 30 : Pilates (complet)



MERCREDI :

- 10h : gym pour les 4/6 ans (Jeux musicaux, parcours de motricité, jeux collectifs, yoga et tai chi)
- 14h : modern'jazz pour les 8/11 ans (complet)
- 15h : modern'jazz pour les 5/7 ans (complet)
- 16h : modern'jazz pour les ados à partir de 12 ans

JEUDI :

- 15h : Gymnastique d'entretien (04.66.81.14.08)
- 16h30 : Yoga (débutants)
- 18h : Yoga (complet)
- 19h30 : Yoga



VENDREDI

- 17h30 : Pilates
- 18h30 : Pilates
- 18h30 : sortie marche nordique sportive pour confirmés (06.60.37.75.93)



SAMEDI :

- 14h : Sortie marche nordique (06.60.37.75.93)

Tous les cours ont lieu à La Davalade
sauf la musculation et la marche
nordique

LA RENTREE SE FERA LA SEMAINE DU
10 SEPTEMBRE 2018

Nous contacter par mail pour tous
renseignements :

asgajanaise@gmail.com
07.61.11.92.70



Fête Votive 2018

Le Comité donne rendez-vous aux Gajanais pour la Fête Votive qui se déroulera les 26, 27, 28 et 29 Juillet dans les prés. Au programme, repas, taureaux, concours de belote, bals, apéritifs, festival de DJs et bien d'autres surprises avec une équipe toujours prête à vous faire vibrer pendant quatre jours. Rappelons aussi que les aubades se dérouleront une semaine avant la fête, le samedi 21 juillet.



FÊTE VOTIVE 2018

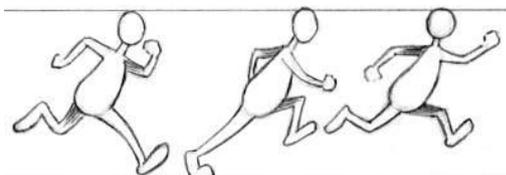
26 → 29 JUILLET

SAMEDI 21 JUILLET - 8H00 AUBADE A LA POPULATION

15H00	CONCOURS DE BELOTE (50€ + LES MISES)	26  JEU
18H30	ABRIVADO MANADE « LERON » DEPART DES PRES	
19H00	APERITIF ANIME PAR « FLS SONORISATION » ET REMISE DES CLES	
20H30	REPAS DU VILLAGE - PAËLLA (ADULTES : 13€ / ENFANTS -12ANS : 8€) AVEC LA PARTICIPATION DE LA SOCIETE DE CHASSE	
21H30	SOIREE ANIMEE AVEC « FLS SONORISATION »	
 27 VEN	17H00	COURSE CAMARGAISE OFFERTE PAR NIMES METROPOLE
	18H30	ABRIVADO/BANDIDO AVEC LA MANADE « LA CLASTRE »
	19H00	APERITIF ANIME PAR « AGS AUDIOLIGHTS »
	21H30	ENCIERRO AVEC LA MANADE « LA CLASTRE »
	22H30	SOIREE ANIMEE PAR « AGS » AVEC LES DJS « ANGIE COCCS, PIERRICK ET LAURENT PEPPER »
09H30	DEJEUNER AUX PRES	 28 SAM
11H00	FESTIVAL « CLEMENT, DU SEDEN & DU GARDON »	
12H00	APERITIF ANIME PAR « AGS & DJ GASTBY »	
15H00	CONCOURS DE BELOTE (80€ + LES MISES)	
17H30	ABRIVADO/BANDIDO « CLEMENT, DU SEDEN & DU GARDON »	
18H30	APERITIF ANIME PAR « AGS AUDIOLIGHTS »	
21H30	ENCIERRO AVEC LA MANADE « DU GARDON »	
22H30	MEGA SOIREE ORGANISEE PAR « AGS » AVEC FESTIVAL DE DJS « GASTBY, NIKOLAY, GEOFFREY RANOUNAIRE ET JORDAN BENEZET »	
29  DJM	09H30	DEJEUNER AUX PRES
	11H00	FESTIVAL « LOU SIMBEU, LERON, DEVAUX & LA CLASTRE »
	12H00	APERITIF ANIME « FLS SONORISATION & DJ MICH »
	15H00	CONCOURS DE BELOTE (80€ + LES MISES)
	17H00	FESTIVAL « LOU SIMBEU, LERON, DEVAUX & LA CLASTRE »
	19H00	APERITIF ANIME PAR « FLS SONORISATION » ET REMISE DES BOUQUETS
	21H00	TAUREAU PISCINE AVEC « LOU SIMBEU »
22H00	SOIREE ANIMEE PAR « FLS SONORISATION & DJ CLEMENT »	

Gajan Sport, l'instant d'une pause

En vue de la préparation de la 17^{ème} édition de la Ronde des garrigues, l'association fraîchement créée en 2016 s'octroie une pause photo devant le moulin de Parignargues, point culminant de la course pédestre Gajanais.





Venez découvrir la Country à Gajan

Après une année 2017-2018, riche en activités, pleine de souvenirs heureux, c'est avec une forte motivation que, Les Black Angel'S Country préparent leur rentrée 2018/2019

Dans une ambiance sympathique et décontractée l'association des Black Angel's Country propose des cours de danse country western sur tous les styles (Rock, Valse, Danses Irlandaises, West Coastin, East Coastin, Chacha, 2 step.....)

Les cours se dérouleront à la salle LA DAVALADE à Gajan 30730 tous les Mercredis de 18h00 à 22h00 et seront dispensés par 2 animateurs (Maryse et Patrick)

18h00 /19h00 : niveau confirmé.

19h00/20h30 : niveau débutant.

20h30/22h00 : niveau 2ème année

De plus le club propose des démonstrations tout au long de l'année, à la demande, au cours de manifestations diverses (maisons de retraite, animations dans les écoles, dans des centres équestres, animations privées.....)

Nous vous attendons nombreuses et nombreux

Pour les nouveaux arrivants : 2 cours d'essai gratuits vous sont offerts

Reprise des cours : le Mercredi 05 septembre 2018 à 18h00

Contact téléphone et mail ci-dessous

Tél : 06-07-47-21-56

Mail : black.angels.country@gmail.com

Site : <http://blackangelscountry.fr//>



Raid Indochine 2018

Il y a un an et demi, nous avons relaté le grand raid solidaire qu'avaient effectués des gajanais au Rajasthan. Eh bien ils ont remis ça, mais au Vietnam, cette fois-ci.

Le 16 avril dernier c'est de l'aéroport de Roissy, que nos compatriotes, au nombre de 22 (9 gajanais et 13 des communes voisines dont 17 membres de l'Association Gajanaise) décollé pour arriver le lendemain à Hanoï. La visite du mausolée de Ho Chi Minh et un petit aperçu de la ville, les scooters, le bruit, les petits commerçants, le temple de la littérature sans oublier un monde grouillant mais fluide et courtois leur a permis de débiter ce séjour de manière culturelle et jouer les parfaits touristes en touc-touc dans la ville ancienne. Puis ce fut l'arrivée à Sapa, ville située à 1600 mètres d'altitude, point de départ du raid.

C'est le 19 avril qu'ont débuté les choses sérieuses avec la première étape ralliant Sapa à Taphin, suivie le lendemain par celle allant de Taphin à Ta Van. Les deux jours suivants ce furent les étapes menant de Ta Van à BAN HO où ils découvrirent de superbes vallées et des rizières non moins extraordinaires.

Le 23 avril, dernier jour des épreuves comportant un fort dénivelé positif de 851 m ne fit pas renoncer tous les athlètes. Ils furent unanimes pour dire que le raid était magnifique, en pleine nature et au contact des habitants et que l'organisation était exemplaire, tant pour le balisage que pour l'intendance, avec notamment une cuisinière qui leur concocta des plats vietnamiens locaux particulièrement délicieux et appréciés de tous. Les deux derniers jours furent consacrés au tourisme avec la découverte de la baie d'Halong et son superbe lever de soleil ainsi que la visite d'un élevage d'huîtres perlières.

Toutes bonnes choses ayant une fin, c'est le 27 avril qu'une partie de tout ce beau monde, l'autre ayant décidé de poursuivre ce séjour pour visiter Hanoï ainsi que le Cambodge et ses temples Khmers, ou le Laos, regagna la France.

Ce raid est organisé par l'Association Courses autour du monde de Gérard Verdenet. Il propose plusieurs destinations et vous pouvez retrouver tous les renseignements sur son site www.raid-equateur.fr.

Alain Delage et Elisabeth

Yacono





Les Subventions 2018

La conseil municipal s'est réuni le mardi 12 avril et vous expose les subventions qui ont été accordées suite au vote du budget 2018.

Rappelons que Gajan compte une multitude d'associations dans des domaines très variés (artistique, culturel, festif, sportif, etc.). Elles jouent un rôle considérable pour animer le lien social dans notre village et dynamiser la vie citoyenne. Des bénévoles s'investissent dans des projets communs qui expriment solidarité et convivialité. De ce fait la municipalité souhaite que cet élan perdure et qu'il contribue au bien vivre ensemble malgré un budget restreint.

Après que le conseil ait étudié vos dossiers et consulté vos résultats 2017, il décide (à la majorité) d'allouer aux associations de Gajan pour l'année 2018 les subventions suivantes:

- Association Gajanaise : 400 €
- Association ARTSétéra : 500 €
- Société de chasse La Candoulette : 250 €
- Société de chasse La Fontainette : 250 €
- Association Corrid'art : 250 €
- Club des aînés « Le Mimosa » : 200€
- Comité des Fêtes : 2500€
- Gajan Sport : 200€

Taxe d'imposition 2018

La commission des finances propose une légère augmentation des taux d'imposition 2017 pour compenser la baisse des dotations et l'intégration à l'agglomération de Nîmes :

TAXE HABITATION : 12.00% (+1.24%)
TAXE FONCIERE : 54.00% (+1.31%)
FONCIER BATI : 18.00% (+1.00%)



À partir de l'année prochaine, pour toute demande de subvention, les associations devront compléter un dossier disponible en mairie (ou sur le site du Service-Public) **avant le 28 février 2019**. À ce dossier devront être joints le compte de résultat et le bilan prévisionnel, le tout devra être déposé en Mairie. En l'absence de ce dernier aucune subvention ne sera versée.

C.M.

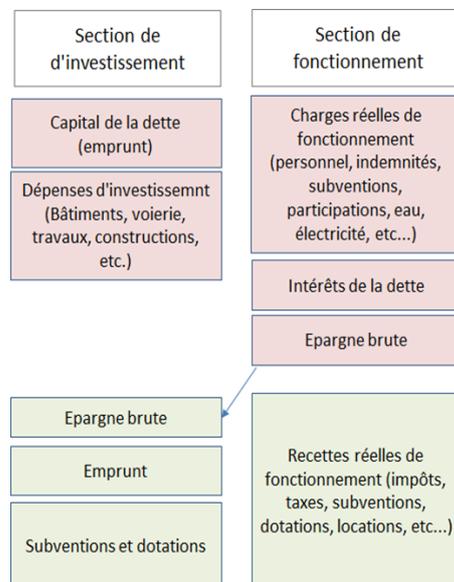
Budget Primitif 2018

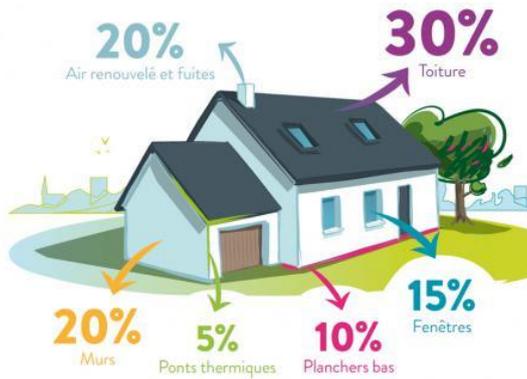
Le résultat de clôture de l'année 2017 est positif et en accord avec notre ligne de conduite. En effet et grâce à une volonté municipale, nous retrouvons une trésorerie plus saine et un équilibre financier mais la commune de Gajan doit tout de même continuer à faire des efforts pour subvenir à ses besoins.

L'excédent pour l'année 2017 dans la section des dépenses de fonctionnement s'élève à **36.512€** et à **25.516€** dans la section d'investissement.

Les 'grosses' dépenses à prévoir pour l'année 2018 sont : la réfection de la toiture (plus de détails en page 9 du bulletin municipal #13) : **30.000€** et l'éclairage public (voir page 9) : **15.000€**

DEPENSES				RECETTES			
	Libellé	Prévision 2018	Réalisation 2017		Libellé	Prévision 2018	Réalisation 2017
FONCTIONNEMENT	Charges réelles de fonctionnement	602 592 €	496 860 €		Recettes réelles de fonctionnement	677 022 €	524 335 €
	Les intérêts de la dette	19 942 €	20 936 €		Report résultat si excédent	16 512 €	29 973 €
	Epargne brute (ordre de transfert)	71 000 €	0 €		SOUS-TOTAL	693 534 €	554 307 €
	Report résultat si déficit	0 €	0 €		Ecart	36 512 €	
	SOUS-TOTAL	693 534 €	517 795 €				
INVESTISSEMENT	Capital de la dette (Emprunt)	26 783 €	27 351 €		Epargne brute (autofinancement)	73 000 €	0 €
	Dépenses d'investissement	256 891 €	45 732 €		Subventions et dotations	185 158 €	109 810 €
	Report résultat si déficit	0 €	20 810 €		Emprunt	0 €	9 600 €
	SOUS-TOTAL	283 674 €	93 894 €		Report résultat si excédent	25 516 €	0 €
					SOUS-TOTAL	283 674 €	119 410 €
			Ecart	25 516 €			
TOTAL DES DEPENSES				TOTAL DES RECETTES			
	977 208 €	611 689 €		977 208 €	673 718 €		





Déperdition thermique et économie d'énergie

Le programme SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie) est un programme national d'information et d'action en faveur de la maîtrise de la demande énergétique, qui s'inscrit dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie.



Factures élevées ?
Humidité ?
Courants d'air ?
Sensation de froid ou de chaud ?

LOCATAIRES OU PROPRIÉTAIRES *
Demandez un diagnostic gratuit à domicile avec le SLIME, Service Local d'Intervention pour la maîtrise de l'énergie

1. d'un diagnostic à domicile
2. de conseils personnalisés
3. de la fourniture d'un kit énergie (mousseurs, ampoules basse consommation...)

Pour : améliorer votre confort, réduire vos dépenses, trouver les solutions adaptées, vous renseigner sur les dispositifs existants et les éco-gestes.

Contactez-nous :

Nord du Département :
 Association La Clède au 04 66 86 52 67 / laclède@laclede.fr

La Grand'Combe, les Salle du Gardon et Cendras :
 Association Le SEP au 04 66 54 82 56 / eco@sep-asso.fr

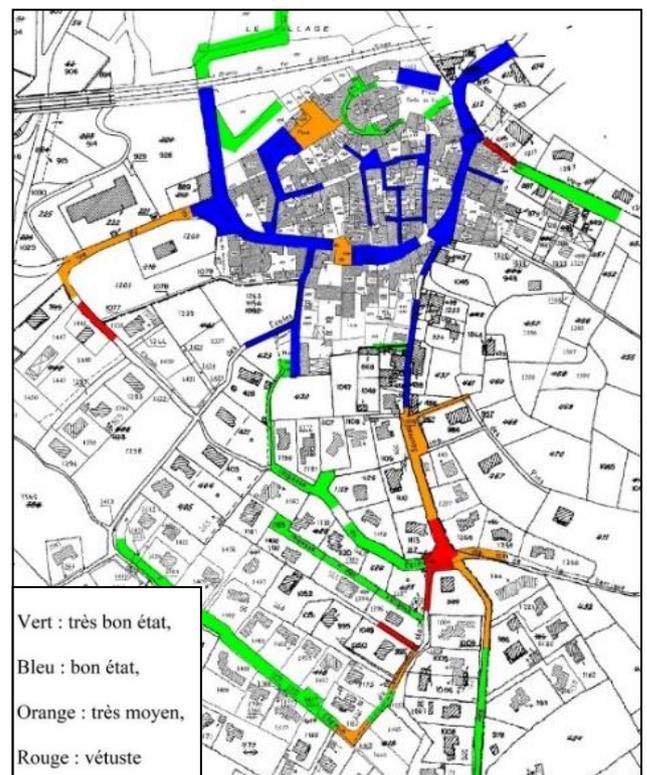
Le reste du Département :
 Association pour le logement dans le Gard au 04 66 76 02 77 / a.lg@alg30.com

Travaux de réfection sur l'éclairage public

Issu de la volonté municipale, la commune de Gajan souhaite remettre aux normes son système d'éclairage public énergivore avec des dispositifs de dernière génération (c-à-d LED ou équivalent) afin de réduire ses factures, sa consommation d'électricité (divisée par 2) et bénéficier des nouvelles technologies. A cet effet, nous avons travaillé sur le projet puis contacté deux sociétés afin d'établir un devis et évaluer le coût de ces éventuels travaux. Suite à cela nous lancerons, en fonction de nos besoins et nos priorités, les travaux de réfection en tenant compte du budget alloué à ce poste, soit environ 15.000€. Notons que ce projet est éligible à une aide de 50 % du coût total des travaux.

Ci-dessous les 4 principaux postes, par ordre de priorité, à remettre en état ou à créer :

1. Espace La Davalade (Foyer Polyvalent/Bâtiment public)
2. Eclairage du vieux Village (≈ 50 luminaires)
3. Candélabre sur le parking de l'ancien et du nouvel hangar municipal
4. Mairie (Bâtiment Municipal – bureaux et salle de réunion)



Diagnostic réalisé par Agence Rossignol en 2010



De l'ordre

Entretien des espaces verts, embellissement de la Davalade, nids de poule bouchés, élagage, nettoyage des fossés, des rues et des chemins communaux, installation de sèche mains, petits travaux de maçonnerie, réfection des passerelles en bois, parking créé, création d'un boulo-drome, candélabres remplacés, etc...



... et du désordre



Stationnement gênant, incivisme, saleté sur la voie publique, dépôt d'ordures sur les chemins, allures excessives d'automobilistes, etc...

Des allures excessives d'automobilistes ont été signalées à plusieurs reprises sur l'avenue du Griffon. Merci de modérer votre vitesse !!!



Stationnement





La vie d'une commune

Lorsqu'une commune voit le nombre de ses habitants augmenter, cela doit-il être jugé, a priori, comme un avantage ou comme un inconvénient ?

La compréhension des logiques démographiques, en France comme en Europe, permet de répondre à cette question. Considérons la situation d'une commune dont les résultats démographiques indiqueraient une diminution de ses habitants. Une telle évolution négative ne peut s'expliquer que par trois facteurs possibles :

Un **solde migratoire négatif**, soit davantage de personnes quittant la commune pour aller habiter ailleurs que de personnes venant y résider. Une telle situation traduit une perte d'attractivité qui peut s'expliquer par un moindre dynamisme économique.

Une **longévité de sa population en diminution**, donc contraire au progrès général marqué par l'augmentation de l'espérance de vie. Normalement, sous le simple effet de la longévité qui s'accroît, toute commune française doit connaître, une augmentation de sa population.

Une **fécondité particulièrement abaissée** et/ou une proportion des effectifs de femmes en âge de fécondité particulièrement basse.

Quelle qu'en soit la cause, la diminution de la population d'une commune entraîne très généralement des **conséquences financières** sur le plan budgétaire. D'une part, les dotations financières versées par l'État, qui sont notamment fondées sur le nombre d'habitants, sont appelées à diminuer. D'autre part, le nombre de contribuables soumis à la taxe d'habitation peut baisser. On pourrait penser que de moindres recettes sont sans conséquence si la population de la commune diminue en même temps. Mais un tel raisonnement est évidemment erroné car toute commune a des charges fixes, des coûts d'entretien de son territoire, de ses réseaux, ou des coûts de remboursement d'emprunts qui demeurent au même niveau, même si sa population baisse.

Mais, sur le plan communal, une croissance de la population n'est possible que si elle est accompagnée, en particulier par l'augmentation du nombre de logements. En effet, compte tenu de la baisse du nombre de personnes par logement, toute commune dont le nombre de logements stagne est quasiment certaine de connaître une diminution du nombre de ses habitants.

En conséquence, la stagnation ou la baisse du nombre d'habitants dans une commune doivent être généralement interprétées comme des facteurs négatifs liés à de moins bonnes conditions de vie, à un contexte de fécondité particulièrement affaiblie, à une situation jugée répulsive ou à une mauvaise anticipation des besoins de logements, au point d'expliquer des pertes migratoires.

Vivre dans un petit village tranquille, c'est sûrement ce que la plupart des Gajanais veulent mais un village dont la démographie est en diminution est un village qui se désertifie, qui se meurt.

De plus à l'ère du social, il paraît important de pouvoir par le biais de ce lotissement permettre à des familles de pouvoir accéder à la propriété même si la tranquillité de tout un chacun peut être un peu perturbée par l'apparition d'un nouveau voisin, de désagréments pendant la période des travaux, d'une augmentation de la population, d'une augmentation de la circulation

2 slogans ont résonné à une certaine période dans notre cher village :

VIVRE ENSEMBLE et **BIEN VIVRE A GAJAN**

J'ose espérer que dans ses deux beaux slogans l'idée était le partage et non pas l'individualisme.

S.F.





Un jeune Gajanais dans l'arène

Depuis l'année dernière, un jeune de notre village s'habille de blanc et participe aux capelados dans les arènes de notre région.

Mehdi Margueritte, passionné de bouvine, a rejoint l'Ecole taurine de Sommières au mois de Septembre 2017, et a participé durant toute l'année à des courses d'entraînement devant des jeunes vaches de 2 ans. Sa présentation devant le public a eu lieu le 28 Avril 2018 aux arènes de Sommières, avec des taureaux jeunes et en première partie d'une course aux As organisée par le Club taurin «*Lou Carmen*». Par la suite, nous le retrouvons à la course des jeunes raseteurs, dans les arènes du Jardin de la Fontaine, lors de la Feria de Pentecôte nîmoise le 26 Mai dernier où il enleva 2 glands et coupa la cocarde; puis il a été engagé à Béziers pour la course de sélection des Ecoles taurines du Gard et de l'Hérault, où il enleva une cocarde ainsi qu'un gland.

Nous lui souhaitons une longue et brillante carrière dans ce sport à haut risque où le taureau est toujours roi.

Le 27 Juillet 2018 dans le cadre de la fête votive, Nîmes Métropole et le Comité des Fêtes de Gajan organisent une course «*Graine de Raseteurs*» avec l'Ecole taurine de St Laurent d'Aigouze et du bétail de la manade Labourère : entrée gratuite.

« C'est vrai que le jeu camarguais est rapide et quelque peu dangereux pour l'homme, mais curieusement il s'en dégage une bonne humeur et un esprit sportif auxquels le taureau lui-même semble adhérer, et bien qu'un accident puisse survenir, parfois même mortel, il émane de la poésie de la course libre ce sentiment d'humanité inhérent à la vie rurale »

Laurence Durrell- Une Cocarde d'Or et de Sang- Autobiographie de Jacky Siméon B.F.



Information / Application « Nîmes Agglo Rando »

La Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole, dans le cadre de ses compétences «*Tourisme*» et «*Entretien, valorisation et création d'itinéraires de randonnée*» s'est récemment dotée d'un nouvel outil de promotion par le biais d'une application mobile pour tablette et smartphone «*Nîmes Agglo Rando*» .



Issu d'un travail collaboratif avec les élus, associations locales et partenaires institutionnels, cette application offre une valorisation unique de notre territoire !

Entièrement gratuite, disponible depuis les plateformes de téléchargement GooglePlay et AppleStore, l'application  propose déjà 15 boucles de randonnée toutes enrichies de textes, photos, et sons en lien avec le patrimoine bâti, naturel et culturel qui font la richesse de nos communes.



Grâce au partenariat avec Constellation, gestionnaire des données touristiques de Gard Tourisme, l'application permet d'aller bien au-delà du simple guidage des utilisateurs pendant leurs balades. L'offre touristique présente sur notre territoire est en effet mise en valeur. Hôtels, restaurants mais aussi manifestations sportives et culturelles sont ainsi référencées et géolocalisées sur l'application .

La Direction Aménagement et Développement Durables de Nîmes Métropole se tient à votre disposition pour vous rencontrer et envisager l'intégration d'une boucle de randonnée ou d'informations dans l'application . Pour cela vous pouvez contacter Sébastien Guibert par mail via sebastien.guibert@nimes-metropole.fr, ou par téléphone au 04.66.02.54.57.





Des caravanes dans les prés

En cette saison estivale notre commune a dû accueillir les gens du voyage et assumer à elle seule cette charge durant un long séjour... Cette année c'est la présence de deux communautés qui se sont invitées dans nos prés bien que des dispositifs aient été mis en place pour en empêcher l'accès. En effet, les gens du voyage ne sont pas laissés impressionner et ont installé leur camp au milieu du stade de foot. Malgré leur autonomie et une bonne volonté, la gestion d'une cinquantaine de caravanes pour une commune comme Gajan reste difficile et a exigé de rappeler quelques règles de bonne conduite afin d'éviter tout débordement. *Rappelons que pour les communes de moins de 5 000 habitants, la création de structures n'est pas imposée, mais le devoir d'accueil des gens du voyage subsiste, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 2 décembre 1983.*

De ce fait, la mairie a été dans l'obligation de prêter ses prés pour une 'courte' durée et leur présence n'est pas passée inaperçue provoquant de nombreuses discussions chez nos résidents... et paralysant la circulation (automobilistes bloqués sur la départementale). Si leur passage a laissé quelques traces, les gens du voyage ont toutefois tenu leur promesse et ont respecté les lieux grâce aux containers mis à leur disposition (sauf point de vue sanitaire). La Mairie a quant à elle, procédé à un grand nettoyage après leur départ, dans les abords du pré et le long des ruisseaux. Aucun sinistre ou autre nuisance n'est à déclarer.

C.M.



La Commune se retrouve impuissante face à ce problème récurrent qui peut parfois se produire plusieurs fois dans l'année. Aussi, un courrier a été adressé à Mr Le Préfet, ainsi qu'au Président de la Communauté d'Agglomération, afin de trouver une solution pour l'avenir...

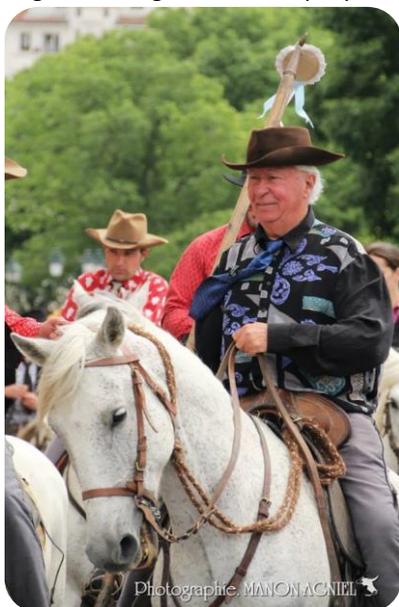
B.F

Hommage à Pierre AUBANEL

Pierre Aubanel, manadier bien connu dans nos villages et villes de Provence et du bas Languedoc, est décédé le 22 Février dernier à l'âge de 79 ans.

Petit fils du Marquis Folco de Baroncelli-Javon qui est à l'origine de la manade en 1894, Pierre est le fils du manadier Henri Aubanel, propriétaire du célèbre et magnifique cocardier « Vovo » des années 1950.

Pierrot, comme l'appelaient tous ses amis de la bouvine, s'installe au Mas de Barjac à St Gilles en 1968, après avoir vécu la guerre d'Algérie en tant que photographe dans l'armée.



Passionné par la photographie, il a réalisé plusieurs milliers de clichés qui ont été exposés dans de nombreuses villes du monde, particulièrement à New York et Paris où il obtint de belles récompenses. Il a écrit aussi beaucoup de livres sur la Camargue, ses photos et ses livres constituent un vibrant témoignage de ce qu'est la vie des gardians, et des derniers cavaliers du monde.

La manade Aubanel a eu ses premières présentations à Gajan en 1970, sa dernière abrivado a eu lieu lors de la fête votive de 2007. Pendant ces 37 ans de présence à Gajan, Pierrot a assumé abrivados, encierros, courses de vaches, ferrades. On se souvient : quand il passait dans nos villages en fête nous lui chantions « Aubanel, Aubanel, fait-nous la bandido... », il en était très fier.

Désormais, l'héritage de cette manade de plus de 700 bêtes est entre les mains de ses deux fils Béranger et Réginald, ils continueront la maintenance de cette tradition qui fait la joie de nos villages gardois. Particulièrement en Gardonnenque, Pierrot a été le manadier qui, durant les 50 dernières années, a fourni le plus de taureaux et de vaches pour animer nos fêtes votives qui sont les temps forts de notre culture régionale.

Adessias Pierrot

Adessias Pierre Aubanel

B.F.



Du char à bancs au Distribpain

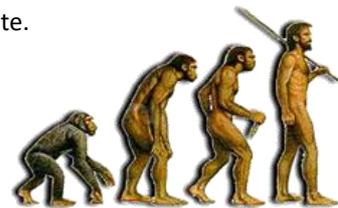
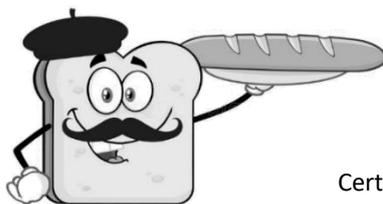
Ça y est ! Notre distributeur automatique de pains et viennoiseries 24 heures sur 24 est désormais en fonction. L'automate rutilant a pris place à l'intersection de l'avenue du Griffon et du chemin des Sources. Les enfants semblent conquis.

Les aînés eux n'ont probablement pas oublié tous les boulangers ambulants qui se sont succédés dans notre charmant village depuis les années 1960 pour livrer le pain en estafette, en ami 8, puis en camion et enfin en camionnette ... Selon les décennies ceux-ci venaient des communes de Fons, La Calmette ou Saint-Geniès de Malgoirès. Il fut même un temps où deux boulangers de deux villages différents assuraient simultanément les tournées quotidiennes du village, qui comptait pourtant beaucoup moins d'habitants qu'aujourd'hui. A certaines périodes aussi, ces boulangers ambulants surent résister avec brio aux dépôts de pains mis en place dans les commerces éphémères de Gajan.

Lorsque le klaxon du véhicule du boulanger résonnait dans le village, on voyait déboucher des ruelles les nombreux gajanais heureux de se retrouver pour échanger sur la météo ou les dernières nouvelles ... Certains d'entre eux devançaient même l'arrivée du boulanger tant attendu, qui apportait également le journal Midi Libre.

Bien avant, lorsque Gajan disposait de sa boulangerie rue du Porche, c'était mon papet Roger Poudevigne qui approvisionnait en pains les clients des alentours du village. Levé très tôt pour s'occuper de son frère Alfred, il attelait ensuite le char à bancs à Bijou (le cheval), chargeait la marchandise et partait à l'aurore chaque matin dans le froid, dans le vent, sous la chaleur ou sous la pluie, livrer les pains et brioches confectionnés à la boulangerie familiale.

Commençait alors un périple sur les petites routes et chemins caillouteux qui allait du Mas Le Comte, au Mas de la Riale, en passant par le Mas de Playgneron sans oublier le Mas de Camby, le mas de Ponge à huit kilomètres du village et les anciens mazets situés à droite de la voie ferrée en direction de Nîmes. C'était très souvent l'occasion d'une pause-café, c'était parfois un verre de vin un peu piqué, mais bien frais l'été. C'était de temps en temps une cerise à l'eau-de-vie ou tout simplement un petit verre de goutte partagé avec les habitants les jours de fête.



Certains matins pendant les vacances scolaires ou les jeudis, mon papet était accompagné de ses plus grands enfants Robert et Arlette qui se blottissaient dans le char à bancs contre les sacs de pains chauds, d'où s'échappait une odeur gravée en chacun de nous ... Ces pains que mon papet coupait méticuleusement et dans lesquels ma mamet taillait la tranche du goûter.

La livraison s'interrompit en 1940 lorsque mon papet et son frère Louis (dit Louisou) furent mobilisés durant la deuxième guerre mondiale. La boulangerie fut alors réquisitionnée et un ouvrier vint aider leur père Claude Poudevigne à faire le pain pour les Gajanais.

Mais, ... place aux nouveaux modes de distribution et de consommation ... Chaque Gajanaise et chaque Gajanais se fera son opinion.

Sylvie Poudevigne



Une jeune Gajanaise à l'honneur

Fin 2017 Marnie Poudevigne, élève en 1ère L du lycée Saint-Vincent de Paul à Nîmes, a participé au concours d'expression littéraire organisé par l'AMOPA (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques) dans le cadre du concours national de Défense et Illustration de la langue française 2017.

Le premier prix de la catégorie « Poésie » lui a été décerné pour son poème « ALEP » lors d'une cérémonie le 13 février 2018, en présence d'une délégation de l'AMOPA conduite par son Président Claude Coyo.

Marnie dédie cette récompense à ses grands-parents Robert et Cécile Poudevigne décédés en 2017.

ALEP

Quelque part dans le monde en décembre

*Mais où est la Syrie ?
A trois heures de Paris
Se trouve ce pays
Recouvert de débris.*

*On a reçu des tweets
Beaucoup de SOS
Des clips de détresse
Et quelques cris aussi.*

*Mais où est la Syrie ?
A trois heures de Paris
Tout est anéanti
Au nom de la folie.*

*Pour échapper aux balles
Pour fuir les munitions
C'est la grande cavale
De la population.*

*Le monde a entendu
Mais n'a pas écouté
Personne n'est venu
Personne n'a osé.*

*Alep tout n'est pas gris
Le ciel est toujours bleu
Mais ...
Il pleut devant nos yeux.*



Un distributeur automatique de pain à Gajan

Dans le cadre de la réorganisation de la boulangerie la **Fonsoise**, les tournées dans la commune ne sont plus assurées depuis le mardi 15 mai 2018.

Afin de maintenir le service de proximité, la boulangerie mettra à disposition des distributeurs de pains et viennoiseries. Le distributeur sera disponible 24h/24h, tous les jours sauf le lundi et sera situé au centre du village à côté du panneau d'affichage. La qualité, artisanale et fraîche, des produits proposés reste identique.

L'utilisation de la machine est d'une simplicité enfantine, on glisse une pièce ou sa CB, on appuie sur un bouton, on ouvre la fenêtre et on récupère son pain.

C.M.



Commémoration de la victoire du 8 Mai 1945

La cérémonie s'est déroulée comme suit :

- 11h00 : Rassemblement aux écoles
- 11h30 : Au monument aux morts : Dépôt de gerbes - Lecture du communiqué - Minute de silence - Appel aux morts
- 12h00 : Vin d'honneur

Quelques personnes ont assisté à la 73ème cérémonie de la victoire du 8 mai 1945 devant le Monument élevé à la gloire des combattants.

Comme chaque année, le Maire a présidé dimanche matin la cérémonie du 8 mai destinée à commémorer la capitulation de l'Allemagne nazie.


**anniversaire du
8 mai 1945**





De bonnes choses...

Du pain à toutes les heures
Réduction de la consommation électrique du foyer
Réfection de la toiture et création d'un logement au 1^{er} étage de la mairie

À venir

Vendredi 13 Juillet : Ciné Plan (Je vais mieux)
Samedi 21 Juillet : Aubade à la population
Vendredi 27 juillet à 17h : Course Camarguaise
Jeudi 26 au Dimanche 29 Juillet : Fête votive dans les prés
Weekend 29 et 30 Septembre : 7^{ème} édition de Corrid'Art



Retrouver toutes les actualités
sur le site www.gajan.fr



Et des moins bonnes...

Incivilités quotidiennes
Après la sécheresse... la pluie...
Halte aux fous du volant !!!

Si vous voulez être connu sans connaître, vivez dans un village ; si vous voulez connaître sans être connu, vivez à la ville.

Charles Caleb Coton



Horaires d'accueil en déchèteries : du lundi au samedi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Fermeture : dimanche et jours fériés



Le Saviez-vous

Décidé en commission et acté par le conseil, le bulletin sera dorénavant publié deux fois par an (début juillet et janvier).

Une aire de covoiturage a été aménagée à la sortie « Sud » de Gajan, au croisement Fons-Saint Mamert en face de chez CLAAS.



La Mairie sera fermée du **1^{er} août au 17 août 2018**

Les Citations Hiver-Printemps

Chaque chose a son temps en hiver comme
au printemps.

Il faut toujours un hiver pour bercer un printemps.

L'hiver de ta vie est ton second printemps.

L'automne est une mutation, l'hiver une lutte, le
printemps un épanouissement.

Les conseils de la vieillesse éclairent sans réchauffer
comme le soleil d'hiver.

Etat Civil

NAISSANCES

09/02/2018 : SAMPER Victoire, Pilar, Marie-Rosa
23/04/2018 : QUESADA MALMAZET Raphaël

MARIAGES

30/06/2018 : HAMZA Frédéric / RIVARD Gaëlle

DECES

15/06/2018 : POUDEVIGNE Roger, Alfred
23/06/2018 : PEDRENO Ginette, Andréa née SERVIERE



Horaires d'ouverture au Public

Lundi de 8h15 à 12h00, Mercredi de 8h15 à 12h00,
Vendredi de 13h30 à 17h00

Permanence des élus :

Tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis de 17h00 à 19h00 (Pas de
permanence les deux mois d'été (Juillet et Août))



Contacts

Téléphone : (04) 66 81 13 38

Télécopie : (04) 66 81 13 48

Email : contact@gajan.fr

Site : www.gajan.fr



Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

J-L POUDEVIGNE, B. FABRE, F. ROCA, S.FLAUGERE, A. DELAGE, E. YACONO, APE, M.
& S. POUDEVIGNE, C. MADASCHI

Responsable de la Publication : Cédric MADASCHI

Édition et impression : Mairie de Gajan 30730 (300 exemplaires)

BULLETIN MUNICIPAL #16 - Hiver/Printemps 2018

